*Thème de la fiche*

1. **Plan de désherbage et techniques visibles de désherbages**
2. **Zéro-phyto**
3. **Désherbeur thermique**
4. **Organisation du désherbage**

**1- Plan de désherbage et techniques visibles de désherbages**

**Metz – 21/07/2017**

La Ville de Metz s'est engagée depuis 2009 dans une démarche zéro phyto. Nous souhaiterions cependant mettre à en place un plan de désherbage, sur la base du référentiel AVPU des espaces publics.

D'autres collectivités ont-elles déjà engagé cette démarche?

Est-il possible de nous communiquer des exemples de plans de désherbage?

Enfin pour certains espaces nous souhaiterions tester des techniques visibles de désherbage à des fins pédagogiques. Je m'explique : les techniques thermiques ne sont pas visibles immédiatement à moins de bruler complément la plante, ce qui n'est pas très écologique. De fait, même si nous avons traité une rue ou une place, les habitants ne peuvent constater les résultats que plusieurs jours après. Seuls les désherbages manuels ou mécaniques permettent un rendu immédiat.

Malheureusement tous nos caniveaux et places pavées ne peuvent être traité par ces techniques car non accessibles (stationnement) ou risque de déchaussage des pavés.

Nous avions vu que les collègues de l'Ouest de la France avaient à priori testé une technique à base de mousse de coco, qui étouffera les plantes. Cette technique présentait à priori plusieurs avantages :

* Ecologique (pas de produit phytosanitaire) ;
* Possibilité de traiter de grandes surfaces ;
* Possibilité de traiter tout type de revêtement (pas de risque de déchaussage, pas de risque d'incendie)

Et surtout, la mousse resterait plusieurs heures sur le domaine public. L'intervention resterait visible par les habitants même après le départ des agents.

Auriez-vous des retours d'expériences sur cette technique, ou d'autres techniques similaires ou présentant ce type d’intérêt ?

D'avance merci de votre aide.

**Brest - 31/07/2017**

Nous avons utilisé voici quelques années la technique du WAIPUNA mais nous en sommes revenus.

En effet, cette technique est coûteuse, et laisse penser à l’habitant qu’un produit « désherbant écologique » existe ce qui est faux… l’efficacité réside dans l’eau chaude.

De plus, la fréquence de passage pour garantir le résultat attendu est élevée, il faut donc être en capacité d’assurer cette fréquence…

Pour ces raisons, nous avons abandonné cette idée pour privilégier les techniques de coupe rapide (se concentrer sur ce qui dépasse, et utiliser la balayeuse avec balai désherbeur...) et passer fréquemment.

Pour ce qui est des grandes surfaces avec pavé, nous en avons peu à Brest.  Par contre, utiliser de l’eau chaude seule semble tout aussi efficace que le Waipuna.

**2- Zéro- phyto**

**Toulouse - 15/03/2017**

Je souhaiterais connaitre l’organisation qui a été mise en place dans vos services ou direction propreté pour le passage au zéro-phyto sur la voirie :

* Avez-vous eu une attribution de moyens supplémentaires et si oui combien (budget, agents, saisonniers) ?
* Si non, comment allez-vous vous organiser ?
* Abandon de certaines prestations de propreté pendant la période de coupe,
* Sectorisation des interventions avec priorisation des centre urbains ou des lieux sensibles,
* Campagnes de communication renforcées
* Mutualisation des interventions avec les services des espaces verts, **OUI. Travail en collaboration avec le service espaces verts.**
* Participation des citoyens,
* Etc …

A Toulouse Métropole, nous avons :

* Lancé une campagne de communication auprès des riverains et des élus avec affiches et flyers (en cours)
* Lancé des démarches de formation et d’échange auprès des agents de la propreté (en cours)
* Acheté du matériel alternatif de coupe et de brossage, **Utilisation d’une désherbeuse thermique + 3ème bras (brosse métallique) sur balayeuse mécanisée**
* Sectorisé le territoire pour les interventions et travaillé sur un plan de gestion de l’herbe préconisant des fréquences de coupe en fonction des secteurs. **IDEM. Nous travaillons les axes principaux en priorité suivi des axes secondaires et enfin les axes très peu passants. Nous travaillons sur un plan de désherbage sur le principe de la mode de gestion différenciée (espaces verts).**

Cependant pour le moment, aucun moyen complémentaire ne nous a été accordé, et du coup, certains secteurs ne pourront pas faire l’objet d’intervention de coupe par nos agents et/ou nos prestataires. Nous craignons donc d’avoir un printemps difficile. **Le désherbage nécessite beaucoup de main d’œuvre…**

**Nîmes – 15/03/2017**

Nous avons évidemment la même problématique.

Pour ma part, je gère l’activité espaces verts ainsi que la propreté. Nous avons fait réaliser un PAPPH (plan d’amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles) qui nous a chiffré à 5 ETP, le passage en méthodes alternatives. La démarche et le plan d’actions ont été présentés et travaillés avec tous les agents de terrain avec des réunions dans les équipes.

Nous n’avons pas eu ces postes supplémentaires.

Avec l’aide de subventions de l’agence de l’eau, en 2016, nous avons fait l’acquisition de petits matériels de débroussaillement, de deux appareils à désherbage à eau chaude (eau à 100°) et d’une balayeuse avec troisième balai.

Dans certains cas, nous mutualisons les équipes espaces verts et propreté pour organiser des opérations de débroussaillement mécanique et de désherbage à eau chaude (dans les secteurs urbanisés avec trottoirs) ou ce sont les équipes de nettoiement qui assument ce travail.

De la communication a été réalisée auprès des élus, des comités et conseils de quartier et de la population (via réunion publique, réseaux sociaux et journal municipal) pour présenter la démarche du zéro phyto et pour expliquer une meilleure acceptation de l’herbe en ville.

**Mureaux – 15/03/2017**

Pour la ville des Mureaux, nous avons « modifié » la façon de travailler des agents en optimisant et en réduisant légèrement les prestations de ramassage à la pince de manière a ce qu’ils fassent du désherbage les mardis et jeudis après midi.

Concernant le matériel, notre équipe polyvalente dispose d’un « mosquito » ainsi que de 2 débrousailleuses avec des tètes en brosse métal.

De plus, les cantonniers non polyvalents, dispose d’un taille bordure électrique (à batterie), ce qui remplace le désherbage à la binette.

**Versailles – 17/03/2017**

Voici de quoi expliciter rapidement notre organisation à Versailles.

 Nous n’avons pas eu de moyens supplémentaires.

Il y a eu une répartition géographique entre les Espaces-Verts et la Propreté Urbaine où chacun est autonome dans sa gestion.

Il y a eu une campagne d’accompagnement des agents mais aussi des riverains.

Nous avons acheté du matériel supplémentaire (débrousailleuse, bruleur, mousquito, balais à désherber)

Notre stratégie repose essentiellement sur notre capacité à faire désherber l’ensemble des agents en secteur toute l’année, par petite touche, pour éviter de se faire submerger au printemps.

De avril à septembre nous déployons une équipe pour faire du désherbage plus intensif sur les rues que nous n’avons pas réussi à maitriser. Ce sont donc des moyens non dédiés à la propreté, tout l’enjeu est d’évaluer la balance Nettoyage/Désherbage au quotidien pour savoir jusqu’où peut-on sacrifier la propreté au profit du désherbage…

**Doc. Pièce jointe**

**Sin-le-Noble – 20/04/2021**

Nous souhaitons mettre en place des zones d'essais : pelouse à pousse lente, perméo et copeaux pour le zéro phyto au cimetière. Nous souhaiterions poser un panneau d'information. Quelqu'un aurait-il un modèle ? Auriez-vous des retours pour ceux ayant déjà utilisé cette mise en place ?

**Villefranche – 20/04/2021**

A Villefranche nous avons semé certaines allées avec de la pelouse à pousse lente. L'effet au bout de 2 ans et très correct. L'inconvénient majeur pour lequel nous sommes encore en réflexion se situe lors des interventions des entreprises funéraires : comment maintenir notre gazon semé sur sablé en bon état ?... Nous fournissons des plaques de roulement mais celles-ci ne sont pas toujours utilisées ou si elles le sont il y a quand même certaines détériorations. Enfin, nous allons tester cette année les semis de sedum sur les inter tombes ... à suivre.

**Hazebrouck – 20/04/2021**

Socodip à Hazebrouck a beaucoup travaillé sur le sujet avec les communes du Nord.

Vous devriez prendre contact avec eux. Vous trouverez en pièces jointes quelques exemples. **Dossier : Hazebrouck – zéro phyto**

**Bayonne – 20/04/2021**

Voici le panneau que nous utilisons :

**Nice – 20/04/2021**

Voilà des exemples de ce qui est mis en œuvre sur Nice.

**Dossier : Nice – zéro phyto**

**3- Désherbeur thermique**

**Dieppe - 18 juillet**

Bonjour,

Je souhaite investir dans un désherbeur thermique de marque Ripagreen soufflant de l'air chaud et donc sans flamme. Avez-vous des retours d'expérience à me communiquer sur ce matériel et son efficacité.

En vous remerciant

**Forbach – 18 juillet**

Le mode de fonctionnement est simple. En quelques mots :

* La pulvérisation d’eau chaude entre 95 et 140° à minima 15 bars, provoque un choc thermique de la plante. Le résultat n’est pas immédiat.
* J’observe qu’après 48h environ, la plante est jaunie/brunie, AVEC SA RACINE.
* L’appareil utilise simplement de l’eau, sans aucun ajout de produit phytosanitaire ni aucun additif, ce qui élimine également les risques liés à la manipulation et l’application de produits chimiques et garantit la sécurité du manipulateur et de son entourage.

Il est toutefois possible d’ajouter dans la cuve, le fameux mélange ‘’sel/vinaigre blanc’’. Si vous avez suivi la discussion à ce sujet sur le groupe… Personnellement, je ne suis pas adepte non plus.

Les opérations menées avec la machine, sont certes plus longues, mais la repousse bien espacée depuis, voire même disparue à certains endroits (efficacité sur le traitement des pavés, des dalles, des bordures de trottoir).

Outre l’utilisation de désherbage, nous effectuons également, des opérations ‘’décollage des chewing-gums’’ (un peu long), mais également des opérations spécifiques pour nettoyer un support.

**Villefranche**

Pour Villefranche, acquisition de ce désherbeur eau chaude (MID 3.0 Heatweed) depuis ce printemps.

Sur goupil G4, cuve de 500l, résultat immédiat.

A ce jour de bon rendement et apprécié des équipes de la Propreté.

**4- Organisation du désherbage**

**Thonon – 1 avril**

Bonjour à tous,

Je souhaitais connaître votre organisation en matière de désherbage des voies publiques.

Est-ce intégré dans vos prestations de balayage manuel ou organisez-vous des opérations à part et périodique ?

Merci d’avance.

**Rennes – 1 avril**

Ce sont les équipes de propreté manuelle qui effectuent le désherbage des trottoirs et caniveaux. Ces chantiers de désherbage se déroulent en équipe de quelques agents. Ils sont accompagnés en général d'une balayeuse (ou celle-ci passe dans les heures qui suivent). Ces chantiers sont planifiés par les chefs d'équipe. En dehors de ces chantiers, les agents ne font pas de désherbage lorsqu'ils sont en balayage.

**Les Mureaux – 1 avril**

Concernant la ville des Mureaux, ce sont les agents qui effectuent le désherbage les mardis et jeudis après-midi sur leurs secteurs respectifs

Pour cela ils disposent de taille bordure a batterie, binettes et raclettes et choisissent en fonction de leurs préférences.

A cela, nous avons une équipe de 2 agents ayant le permis qui sont équipés de débrousailleuses, mosquito et raclette qui s’occupent autant que possible des grands linéaires ainsi que des caniveaux pavés.

Cette équipe dispose également de souffleuses pour tout nettoyer a 100% ce qui permet de rendre un chantier impeccable avec un retour très positif des habitants qui sentent que les choses n’ont pas été faites à moitié

**Gravelines**

En ce qui concerne la ville de Gravelines une équipe dédiée (2 agents) les apm …  Du mois de mars au mois de novembre. Ils sont autonomes (véhicules) et différents matériels leurs sont affectés.

* + Brûlage thermique.
	+ Désherbage mécanique.
	+ Désherbage manuel (binette raclette).

Les agents en charge de la propreté effectuent sur leur parcours habituel le désherbage manuel sur les grands axes et quelques endroits de la ville tels que les places.

Nous avons passé un marché pour une prestation de désherbage avec une entreprise d’entretien d’espaces verts. Passage sur l’ensemble de la commune 1 fois l’an.

**Grenoble**

Pour Grenoble, le désherbage est compris dans les missions de nettoiement de chaque agent.

Pour les zones les plus exposées, nous réalisons des opérations spécifiques ou nous externalisons via des entreprises d’insertion spécialisées

**Pau**

A Pau le désherbage est organisé en même temps que le balayage manuel dans les rues fréquentées tous les jours (essentiellement le centre ville ou les axes commerciaux)

Ailleurs on a des actions spécifiques de désherbage avec des fréquences différentes sur le péri urbain Une fois par mois de mars à novembre sur le pavillonnaire 1 fois toutes les 6 semaines pendant la même période ce sont les équipes des secteurs qui s'en chargent (six secteurs à Pau, urbain, péri urbain, quatre secteurs pavillonnaires, dont deux  dans des quartiers sensibles)

**Millau**

Pour la ville de Millau, le désherbage est réalisé par un service bien spécifique (composé de 4 agents). Les agents utilisent des débroussailleuses et souffleurs thermiques pour exécuter le travail. Les rues sont faites minimum 2 fois par an.

**Mont Saint Aignan**

A Mont Saint Aignan, le désherbage fait partie des missions des agents de propreté :

* en hiver (novembre à mars), ils font un "curage" des rues : nettoyage très soigné pour enlever tout ce qui pourrait être le support de graines et donc d'adventices (balayeuse, binette, ...)
* à partir de mars, le désherbage fait partie intégrante de leurs missions : les rues sont balayées et désherbées au moins une fois par mois, mais il n'est plus possible de biner tous les caniveaux pavés, cela prendrait trop de temps. A partir de la période de pousse de la végétation, l'objectif des agents change : il s'agit de contrôler la végétation plutôt que de l'éradiquer ce qui est aujourd'hui impossible. Les agents utilisent alors des réciprocateurs et des débrousailleuses. Nous venons d'acheter un porte outil doté d'un balai acier pour désherber les caniveaux. L'objectif consiste à augmenter la fréquence de balayage/désherbage pour éviter les dépôts de substrats qui sont colonisés ensuite par les adventices.
* nous avons pris un arrêté pied de mur : c'est aux riverains d'entretenir leur pied de mur. En cas de problème persistant, notre agent de proximité fait un rappel aux habitants en déposant une petite carte de visite rappelant la règle.

Ces mesures ont grandement permis d'améliorer la situation.

En parallèle, nous avons réaménagé des espaces problématiques (en les végétalisant pour d'anciens stabilisés, ou en remplaçant les caniveaux pavés par des bordures ciment).

**Douai**

Pour Douai, le désherbage (notamment celui des fils d’eau) est intégré aux missions quotidiennes des agents de propreté,

Il est réalisé de façon manuelle, thermique, avec débroussailleuse, réciprocateur ou encore à l’aide d’une balayeuse équipée de brosses de désherbage.

Pour les zones plus étendues non engazonnées (zones pavées par exemple) un renfort des équipes Espaces Verts est apporté.

Le désherbage des bas de façades est à la charge des propriétaires/locataires des immeubles, un arrêté a été pris en ce sens